

## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit et le vingt-huit février, monsieur le Maire convoque mesdames et messieurs les Conseillers Municipaux à la réunion ordinaire qui aura lieu le jeudi 08 mars 2018 à 19 heures 00 à la mairie, sous la présidence de monsieur François RAYNAUD, Maire.

Le Maire,

### Compte rendu de la séance du jeudi 08 mars 2018

L'an deux mille dix-huit et le huit mars, les membres du conseil municipal dûment convoqués par monsieur le Maire se sont réunis à la mairie à 19 heures 00 sous la présidence de monsieur François RAYNAUD, Maire.

Présents : Monsieur BIREAU Claude, Madame COMBES Josiane, Madame COMBES Patricia, Monsieur DEWYNTER Franck, Madame LABORIE Marie-Christine, Madame MANDRON Sylvie, Madame MICHAUD Fanny, Madame NEBOUT Janine, Madame PLATEL Christelle, Monsieur RAYNAUD François, Monsieur ROUSSEL Stéphane, Monsieur VIEILLEFOND Dominique

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés: Pierre MARTINEZ par Stéphane ROUSSEL

Absent(e) excusé(e) :

Secrétaire de séance : Madame NEBOUT Janine

### Ordre du jour:

#### Ordre du Jour

#### 1/ Proposition BP 2018

#### 2/ Comptes rendus des syndicats et commissions

- Personnel
- Recensement
- Repas des aînés

#### 3/ Questions diverses

Le compte-rendu du conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **1/ Délibération du conseil:**

### **Suspension de 2 mois de loyer du Multiservices (180308\_01)**

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de suspendre le loyer du Relai de Naujan (Multiservices) pendant 2 mois, mars et avril 2018 suite au sinistre subit par les propriétaires (incendie de leur habitation).

## **2/ Commissions et syndicats :**

### - **Eau et assainissement**

Dépenses 39516.15 €

Recettes 46 194.02 €

En conséquence aucune participation pour la commune.

### - **Syndicat d'électricité**

A ce jour, le syndicat n'a pas fait d'appel sur les travaux d'enfouissement d'ERDF. La somme de 39 000€ a été programmée en reste à réaliser pour 2018. Monsieur le Maire précise que cette somme était programmée sur 2 exercices et qu'en conséquence elle sera vraisemblablement payable en 2 fois (soit 2 exercices).

### - **Collège**

La participation pour Naujan est de 5 412.00€ pour 2018.

### - **SIRP**

Notre participation est de 105 827.00€ pour 2018.

### - **Personnel**

Dans le cadre de l'obligation de formation de l'emploi jeune, il sera proposé à Axel DAVID de passer le permis poids lourd pour un coût de 1600 €. Ce stage se déroulera du 10/09/2018 au 21/09/2018.

### - **CAB**

Monsieur le Maire précise qu'il a demandé au Bureau d'Etudes AZIMUT de scinder son devis en 3 zones.

- o Place de l'Eglise jusqu'à l'entrée de la mairie 89 236.00€
- o Mairie jusqu'à l'abri bus 12 000.00 €
- o Abri bus jusqu'au Multiservices (sans le parking) 40 000.00 €

Il est prévu qu'en 2019 le kiosque (abri de bus) soit déplacé.

Madame Fanny Michaud émet des réserves sur le bien-fondé de « l'écluse ».

### - **Recensement Population**

Suite au dernier recensement de Janvier et février 2018 la commune compte

- 242 résidences principales
- 10 résidences secondaires
- Population municipale : 596
- Population officielle : 606

- **Associations**  
Monsieur Stéphane Roussel précise que le programme de la fête locale 2018 a été validé et sera sensiblement identique à l'an dernier. Seul le menu change, ce sera un jambon braisé. 7 associations ont confirmé leur participation. Stéphane Roussel fera un point sur les encarts publicitaires lors de la prochaine réunion soit le 3 avril 2018.
- **Fête de l'agneau**  
Comme habituellement la commune offrira l'apéritif à la salle des fêtes. Le repas sera assuré par le Relai de Naujan. Madame Patricia Combes précise qu'à ce jour il n'y a pas de bergère et demande aux présents de regarder autour d'eux.
- **CDC Castillon Pujols : Petite enfance**  
Madame Patricia Combes précise qu'elle souhaiterait connaître la ventilation des enfants par commune, elle en a fait la demande et attend la réponse. Les sites de Rauzan, Castillon, Saint Magne et Guillac participeront cet été.
- **Scène d'été :**  
Monsieur Stéphane Roussel précise que vu le programme, une logistique très importante serait à prévoir. Le conseil à l'unanimité décide de ne pas donner suite cette année.
- **Budget**  
Monsieur le Maire présente le budget 2018 tel que proposé par la commission, tel qu'il sera commenté par Monsieur le Trésorier et soumis au vote le 27 mars. Quelques chapitres ne sont pas renseignés, faute d'éléments.

### **3/ Divers :**

#### **Repas des aînés :**

81 inscrits + 3 animateurs

#### **Santé communale :**

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit de proposer une assurance Mutuelle Santé, sur la proposition d'AXA. Un sondage sera lancé lors de la parution du prochain bulletin municipal.

#### **Compteur linky**

Monsieur le Maire lit le courrier recommandé d'un administré relatif au compteur Linky. N'étant pas capable de répondre aux questions posées, faute d'éléments, un courrier sera adressé à cet administré lui précisant que le Maire s'occupe de ce sujet et une réponse lui sera faite dès qu'il sera en possession des éléments de réponse.